

Collecte



Déchets résiduels

Déchets qui ne peuvent pas être recyclés

Exemples :

- Sacs d'aspirateur, ordures
- Cigarettes
- Couches, papier hygiénique
- Vêtements souillés
- Papier peint
- Litière d'animaux

Ce que l'on ne doit pas y jeter :

- Appareils électriques
- Piles et accumulateurs
- Déchets de construction, objets encombrants
- Emballages



Si, exceptionnellement, la poubelle ne suffit pas, vous pouvez acheter des sacs poubelle auprès de tous les grands centres de recyclage et les déposer à côté de la poubelle lors de la collecte suivante. Les dates de collecte des déchets sont disponibles sur le calendrier de collecte en ligne, l'appli Abfall-App ou auprès du service clients de l'AWB.

Collecte



Biodéchets

Déchets de cuisine et de table (crus et cuits)

Exemples :

- Restes de légumes, de fruits
- Restes de viande, de poisson
- Coquilles de noix, d'œufs
- Marc de café, filtres à café, à thé
- Pâtisserie (avariée)
- Fleurs coupées, plantes en pot

Ce que l'on ne doit pas y jeter :

- Sachets plastiques, emballages
- Emballage carton du lait ou de boissons
- Papier peint
- Lingettes hygiéniques
- Litière d'animaux



Tous les ménages qui ne peuvent pas composter doivent recourir à la collecte des biodéchets.

Collecte



Papier

Papier, carton, cartonnages

Exemples :

- Journaux, catalogues
- Livres
- Cahiers d'école, papier de bureau
- Enveloppes
- Emballages en papier
- Carton et cartonnages

Ce que l'on ne doit pas y jeter :

- Emballage carton du lait ou de boissons
- Papier peint
- Lingettes hygiéniques, couches
- Carton et cartonnages sales



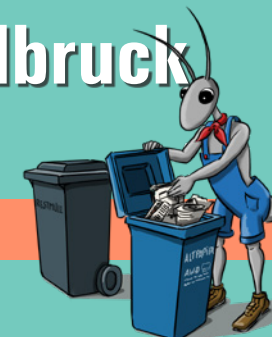
La mise à disposition d'un conteneur à papier est effectuée sur demande et est gratuite. Le couvercle doit être refermé après le remplissage. Le papier peut être remis aussi auprès de petits et de grands centres de recyclage.

Offensive pour l'environnement



Informations sur le système de tri des déchets dans l'arrondissement de Fürstenfeldbruck

Français



AWB

Abfallwirtschaftsbetrieb des Landkreises Fürstenfeldbruck

www.awb-ffb.de

Apport volontaire



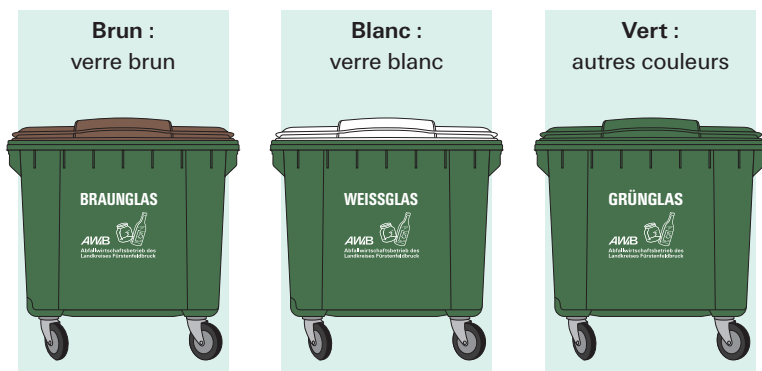
Petits centres de recyclage

Ce que l'on peut y mettre au rebut :

- Papier et cartonnages
- Verre (blanc, vert, brun)
- Boîtes de conserve

➔ Les cartonnages doivent être mis à plat.

➔ Trier le verre par couleur, les couvercles indiquent la couleur.



Heures d'ouverture :

Lun-Sam : 7h - 19h / Pas les dimanches et les jours fériés

Merci de ne pas jeter de matériaux recyclables avant et après les heures d'ouverture.

La mise au rebut de déchets résiduels, de biodéchets, d'objets encombrants, etc. est interdite et est sanctionnée par des amendes.

Apport volontaire



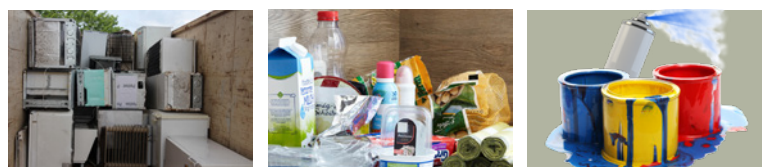
Grands centres de recyclage

Ce que l'on peut y mettre au rebut :

- Papier, verre et boîtes de conserve
- Tous les matériaux recyclables
- Objets encombrants, appareils électriques, déchets de construction
- Déchets de jardin etc.

➔ Dans des quantités domestiques courantes.

➔ Parfois contre une somme modique.



Emballages en plastique (par ex. gobelets, films, bouteilles en plastique), emballages carton de boissons et aluminium

➔ Tri par sorte d'emballage

Déchets posant un problème, appareils de refroidissement et béton cellulaire ne peuvent être remis qu'à des sites sélectionnés. Il existe aussi des **points de collecte mobiles** pour les déchets posant un problème et les emballages légers.

Heures d'ouverture :

Les heures d'ouvertures diffèrent en fonction du site.

Il est possible de remettre des quantités supérieures de déchets combustibles et de déchets de chantier moyennant paiement auprès de la Bauschuttdeponie Jesenwang (décharge de déchets de construction) ou du Abfallheizkraftwerk de Geiselbullach (centrale de valorisation énergétique des déchets).

Apport volontaire



Autres installations

En plus des grands centres de recyclage, les déchets de jardin peuvent être remis aussi auprès de **centres de collecte des déchets de jardin** et les emballages auprès de **centres de collecte du plastique**.

Produits d'occasion

Au **marqué des matériaux recyclables de Fürstfeldbruck**, il est possible certains jours d'apporter des objets bien conservés et de les vendre à des prix avantageux.



Heures de collecte

Mardi :	8h - 12h		14h - 18h
Jedi :	8h - 12h		14h - 19h
Samedi :	8h - 14h		

Heures de vente

Mercredi :	14h - 18h
Vendredi :	14h - 18h

Des meubles, de la vaisselle et d'autres objets ménagers, des livres, des jouets, des équipements sportifs, des textiles et des appareils électriques y sont collectés et vendus. Les recettes de la vente de produits d'occasion est affectée à la taxe sur les déchets.

Collecte



Collecte des objets encombrants

Sur demande, nous venons retirer chez vous des objets encombrants moyennant des frais de transport (au max. 2 m³ par ménage).

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet ou auprès du centre de consultation en matière de déchets.

Service clients	(0 81 41) 5 19 - 5 19
Conseil en matière de déchets	(0 81 41) 5 19 - 5 16
Courriel	info@awb-ffb.de
Site Internet	www.awb-ffb.de

Adresse :

Abfallwirtschaftsbetrieb des Landkreises Fürstfeldbruck (AWB)
Münchner Str. 33, 82256 Fürstfeldbruck

Editeur :

AWB Abfallwirtschaftsbetrieb des Landkreises Fürstfeldbruck
Münchner Straße 33, 82256 Fürstfeldbruck
1ère édition 05/2023
Ce dépliant a été imprimé sur du papier 100% recyclé.